



E-transactions

TFC

(Téléphone, Fax, Courrier)



| | |
|--------------------------------|------------------|
| Solution E-transactions | Date: 08/08/2017 |
| TFC (Téléphone, Fax, Courrier) | |

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle. Elles peuvent faire l'objet de modification à tout moment. Elles sont à jour en date de rédaction au 08/08/2017.

E-transactions est une solution de paiement à distance dans un environnement sécurisé, distribuée par les Caisses régionales de Crédit Agricole.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller sur les conditions générales et tarifaires de cette solution.

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----------|
| 1. PRINCIPE | 2 |
| 2. MISE EN PLACE | 4 |
| CONTRACTUALISATION..... | 4 |
| MODALITE DE MISE EN PLACE | 4 |
| SAV..... | 4 |
| 3. MOYEN DE PAIEMENTS | 5 |
| 4. LE SCHEMA D'UNE TRANSACTION | 5 |
| PARCOURS ACHETEUR..... | 5 |
| PARCOURS COMMERÇANT | 5 |
| 5. LES FONCTIONNALITES | 6 |
| GESTION DES DEBITS..... | 6 |
| GESTION MANUELLE DES ENCAISSEMENTS..... | 6 |
| GESTION AUTOMATISEE DES ENCAISSEMENTS/ REQUETES INFORMATIQUES | 8 |
| PAIEMENT N FOIS..... | 9 |
| ABONNEMENT SIMPLE OU COMPLEXE | 13 |
| TRAITEMENT PAR LOTS..... | 14 |
| NO SHOW (OPTION EST A L'USAGE EXCLUSIF DES HOTELIERS) | 15 |
| JOURNAL DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE | 17 |
| 6. SAV | 17 |

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Solution E-transactions | Date: 08/08/2017 |
| TFC (Téléphone, Fax, Courrier) | |

1. PRINCIPE

Cette solution vous permet d'encaisser des paiements par cartes, par téléphone, courrier ou fax au travers d'une interface sécurisée de type PC/Internet. Après chaque saisie, vous avez un retour immédiat concernant la demande d'autorisation. Les paiements sont archivés dans un Back Office et peuvent être pilotés par la suite.

La solution est accessible au travers d'une interface de saisie totalement sécurisée (via l'Internet avec un navigateur du marché : Internet Explorer version 9 minimum, Mozilla Firefox,) et par identifiant / mot de passe.

Ce service de saisie effectue de façon systématique des demandes d'autorisations et informe en temps réel du résultat du paiement (acceptation ou rejet).

La solution est disponible en version mono-utilisateur, dans un premier temps. Il sera cependant possible de réaliser des demandes de création d'utilisateurs en passant par l'Assistance E-transactions.

Les opérations:

- Saisie d'un paiement
- Annulation d'un paiement
- Crédit (remboursement)
- Impression de journaux d'encaissement

Domaines d'utilisation

Vous avez une activité de vente à distance utilisant le téléphone, le fax ou le courrier (agence de voyage, produits du terroir, associations...).

Vous réalisez des encaissements significatifs ou réguliers (plusieurs par jour) ou bien vous n'avez pas de Terminal de Paiement de Proximité.

Les fonctionnalités de l'offre E-transactions TFC :

| Fonctionnalités | TFC |
|--|-----|
| Gestion des encaissements | |
| Traitement par lots | ◆ |
| Débit immédiat | ◆ |
| Débit différé simple | ◆ |
| Débit différé avancé | ◆ |
| Gestion automatisée des encaissements / Requêtes informatiques | ◆ |
| Paiements en plusieurs fois | |
| Paiement Fractionné | ◆ |
| Paiement n fois | ◆ |
| Abonnement simple et complexe | ◆ |
| Paiement en 1 clic (sans ressaisie du N° de carte bancaire) | ◆ |
| Authentification renforcée du porteur | |
| 3D Secure | ◆ |
| 3D Secure sélectif | ◆ |
| Moyens et services de paiement | |
| CB, Visa, MasterCard | ◆ |
| Paylib, Paypal | ◆ |
| Autres moyens de paiements* | ◆ |
| Services complémentaires | |
| No Show (pour les hôteliers : débit d'une nuitée annulée) | ◆ |
| Personnalisation | ◆ |
| Page de paiement multilingue | ◆ |
| Affichage multidevise | ◆ |

*Carte American Express en option. L'utilisation d'American Express nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès du fournisseur de la solution de paiement, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Solution E-transactions | Date: 08/08/2017 |
| TFC (Téléphone, Fax, Courrier) | |

2. MISE EN PLACE

Contractualisation

Afin de pouvoir souscrire à la solution **E-transactions TFC**, vous devrez avoir ou ouvrir un compte bancaire (dépôt à vue) auprès d'une agence Crédit Agricole. Vous signerez avec votre chargé clientèle du Crédit Agricole un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisée et un contrat de service **E-transactions***.

L'ouverture de service **E-transactions TFC** est prise en charge sous 48h par la Hotline.

**sous réserve d'acceptation par votre Caisse régionale de Crédit Agricole*

Modalité de mise en place

Vous n'avez pas de matériel spécifique à installer (sauf si vous souhaitez intégrer la solution à votre système d'information). Il suffit simplement d'être équipé d'un ordinateur et d'une connexion internet.

Suite à la signature du contrat **E-transactions** avec votre chargé d'affaires Crédit Agricole, l'assistance **E-transactions** vous fait parvenir vos identifiants de connexion (login et mot de passe). Vous pouvez vous connecter à votre espace de gestion et saisir les paiements reçus par carte.

Une documentation simple et complète sur <http://e-transactions.fr> vous permettra de vous familiariser rapidement avec la solution.

SAV

Dès la signature de votre contrat **E-transactions**, vous bénéficiez d'un accès à l'assistance **E-transactions**.

Elle vous accompagne et vous assiste dans son utilisation et répond à toutes vos demandes de renseignements techniques, monétiques ou bancaires.

La hotline reste à votre disposition, du lundi au vendredi de 9H à 18H30 :

Support Technique & Fonctionnel :
E-mail : support@e-transactions.fr
Téléphone : 0 810 812 810(1)

(1) prix d'un appel local non surtaxé depuis un poste fixe

3. MOYEN DE PAIEMENTS

Les cartes CB, Visa et MasterCard sont acceptées en standard, American Express en option.

4. LE SCHEMA D'UNE TRANSACTION

Parcours acheteur

Le client vous téléphone (ou vous envoie, faxe) une commande.

Parcours commerçant

Vous vous connectez sur l'interface de saisie manuelle **E-transactions**:

<https://guest.e-transactions.fr/Vision/>

Puis enregistrez les informations de la carte de votre client dans la brique de paiement :

The screenshot shows the 'Sélectionnez votre type de paiement' (Select your payment type) section of the E-transactions interface. The 'Type de paiement' dropdown menu is open, showing options: ' Paiement à l'acte', 'Abonnement', and ' Paiement Plusieurs Fois'. Below this, the ' Paiement à l'acte' option is selected, with a 'Changer' button. The form fields are: 'Référence commande' (test), 'Montant' (10.00 EUR), and 'Date d'effet' (04/10/2014). The 'Plus d'options' section includes 'Référence archivage' (Ma ref), 'Envoi d'un email de confirmation' (checked), and 'Adresse email' (test@e-transactions.fr). At the bottom, the 'Choisissez votre moyen de paiement' (Choose your payment method) section shows icons for CB, VISA, and AMERICAN EXPRESS, with 'Effacer' and 'Valider' buttons.

Une demande d'autorisation de prélèvement se fait automatiquement au moment de l'achat. Le délai de remise en banque est paramétrable pour s'adapter à votre activité. Le délai recommandé est de 6 jours au plus après la demande d'autorisation pour assurer votre garantie de paiement. Passé ce délai, une nouvelle demande d'autorisation sera effectuée et ce, au risque d'être rejetée.

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Solution E-transactions | Date: 08/08/2017 |
| TFC (Téléphone, Fax, Courrier) | |

Mode de remise des transactions carte bancaires

La date d'envoi en banque

Le délai de remise en banque (délai de N jours entre la demande d'autorisation et la remise en banque), est fixé lors de la souscription. Ce paramètre peut prendre une valeur comprise entre **0 et 75 jours** (avec une 2ème demande d'autorisation au-delà de 6 jours). **Par défaut, ce délai est positionné à 0.**

Les transactions sont automatiquement remises en banque à l'expiration du délai de remise en banque. Il est possible durant ce délai d'annuler totalement la transaction. Pour gérer la livraison ou le remboursement partiel(le) d'une commande, le commerçant pourra soit faire une demande d'autorisation seule puis faire une capture de la partie de la commande que l'on peut honorer.

Il est également possible de déclencher l'encaissement d'une transaction, avant le délai de N jours prévu.

5. LES FONCTIONNALITES

Gestion des débits

Débit immédiat

Au moment de l'achat, une autorisation de paiement est effectuée automatiquement et votre client sera débité dès le lendemain.

Débit différé simple

Le nombre de jours entre l'autorisation de paiement et l'encaissement a une valeur entre 0 et 6 jours et il est prédéfini dans le contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisée. Si vous optez pour un différé à J+3, l'encaissement s'effectue automatiquement 3 jours après la date d'achat.

Par défaut, une demande d'autorisation est couverte jusqu'à 7 jours maximum après la date de transaction. Passé ce délai, vous n'êtes plus garantie du paiement.

Gestion manuelle des encaissements

Le principe

Le service gestion manuel des encaissements permet d'avoir accès à un Back Office sécurisé sur Internet, pour piloter vos encaissements.

→ Garder un œil sur l'activité à tout moment

- consulter toutes les transactions
- consulter les opérations réalisées sur le back office

→ Adapter la gestion des paiements à la politique commerciale

- possibilité d'annuler une transaction avant son envoi en banque
- possibilité de rembourser une transaction

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Solution E-transactions | Date: 08/08/2017 |
| TFC (Téléphone, Fax, Courrier) | |

Avec ce service, vous optimisez la gestion de votre trésorerie et améliorez le service rendu à vos clients en évitant des décalages trop importants entre la livraison et l'encaissement des transactions.

Dans le détail

Consultation par date

Le Back Office **E-transactions** conserve et affiche la liste des paiements et opérations sur les 13 derniers mois. Plusieurs vues sont disponibles : hebdomadaire, mensuelle, annuelle ou date à date.

Consultation d'une transaction

La Back Office **E-transactions** affiche les données de la transaction : référence de la commande, montant, numéro d'autorisation, carte de paiement utilisée, pays d'origine de la carte, pays clients, état de la transaction, date de remise en banque...

Référence commande Test

| | |
|---|--|
|  <p>Statut : Acceptée</p> <p>Montant initial : 10.00 EUR</p> <p>Autorisation : XXXXXX</p> <p>Date de remise : 07/10/2014</p> | <p>Commentaire : Demande traitée avec succès</p> <p>Numéro carte : 111122XXXXXX44</p> <p>Date validité carte : 10/2016</p> <p>Pays carte : ???</p> |
|---|--|

[Retour au paiement](#) [Nouvelle saisie](#)

Consultation des remises

La Back Office **E-transactions** affiche la liste des paiements envoyés en banque (télécollectes*).

**la télécollecte quotidienne s'effectue à 0h35 du matin*

Consultation des transactions « mises en attente »

La Back Office **E-transactions** affiche la liste des opérations passées sur le serveur de paiement mais non encore remises en banque.

Paramètres de compte modifiables

Tous les paramètres utiles à la télécollecte des opérations sont présentés dans un tableau (nombre de jours du différé, heure de télécollecte automatique...).

Certains paramètres sont modifiables :

- les adresses e-mail (compte-rendu de paiement et télécollecte)
- les adresses URL

N.B : l'URL de retour automatique n'est modifiable que sur demande par e-mail à l'assistance e-transactions.

Le remboursement total ou partiel des transactions

Cette fonctionnalité permet de régler un litige commercial par une transaction de crédit électronique sur le compte bancaire de l'internaute et une transaction de débit sur votre compte bancaire.

Le remboursement se fait toujours sur la base d'une transaction de paiement. Il peut s'effectuer dans un délai de 13 mois à compter de la date de la transaction, sous condition que la carte du porteur soit valide. Le remboursement peut être partiel ou total.

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Solution E-transactions | Date: 08/08/2017 |
| TFC (Téléphone, Fax, Courrier) | |

Plusieurs remboursements partiels sont possibles, à concurrence du montant total de la transaction de paiement.

Rédition de tickets de paiement

La plateforme **E-transactions**, à partir des rubriques « Journal » et « Statistiques » du Back Office, permet de rééditer le ticket de paiement d'une transaction ayant déjà eu lieu.

Informations sur les opérations réalisées

La plateforme **E-transactions** vous adresse par e-mail un double du ticket de paiement ainsi qu'un compte-rendu quotidien des télécollectes.

Reporting

Des possibilités d'export de données sont disponibles (opérations acceptées, montant, origine de la banque du porteur, date...)

Pour plus d'informations, téléchargez **le manuel utilisateur Back Office E-transactions** sur

<http://e-transactions.fr>

Gestion automatisée des encaissements/ requêtes informatiques

Présentation du service

Le Crédit Agricole propose une interface informatique en plus de celle de l'acceptation des paiements à distance par Téléphone Fax Courrier, permettant d'utiliser en automatique, les fonctions de saisie et de gestion des encaissements.

Ce service donne accès aux mêmes fonctions que la « **Gestion manuelle des encaissements** » : consultation des transactions, annulation des transactions, remboursement, ... L'option « **Gestion automatisée des encaissement** » vient en complément du service « Gestion manuelle des encaissements ». Dans tous les cas, vous pouvez intervenir manuellement à partir de votre Back Office **E-transactions**.

Illustration

Dans le cas d'une gestion manuelle, une personne physique doit intervenir à partir d'une interface sécurisée (sur Internet) pour effectuer une validation, une annulation ou un remboursement.

Dans le cas d'une gestion automatisée, le pilotage des opérations d'annulation, de remboursement...s'effectue en interaction avec le système d'information de l'entreprise.

Exemple : l'annulation d'une commande à partir du système d'information du commerçant (cas d'une rupture de stock) déclenche automatiquement l'annulation du paiement.

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Solution E-transactions | Date: 08/08/2017 |
| TFC (Téléphone, Fax, Courrier) | |

Avantages clients

Améliore les gains de productivité

Vous évitez de traiter plusieurs fois une même opération. Par ailleurs, ce service peut également intégrer de multiples contrôles (stock, contrôle profil client,) avant d'intervenir automatiquement sur les transactions.

Améliore le service rendu à vos clients

Vous améliorez les services rendus à vos clients car il vous permet de traiter les opérations en temps réel (annulation de commande, demandes de remboursement,). Les clients peuvent par exemple être informés plus rapidement sur l'état d'avancement de leur commande.

La « **gestion automatisée des encaissements / requête informatique** » est destinée généralement aux commerçants réalisant beaucoup de transactions (plus de 50 par jour) ou à des boutiques gérant leurs stocks en flux tendus (nécessitant beaucoup d'annulation de transactions,).

Mise en œuvre

Vous (le responsable du système d'information ou le fournisseur de solution) : devez installer le kit spécifique E-transactions qui relie le système d'information de votre entreprise (gestion des stocks, comptabilité,) à la brique de paiement.

La Caisse régionale : pour vous enregistrer à cette option, le contrat **E-transactions TFC** ainsi que le contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisée doivent être dûment signés. Puis la demande de souscription au service sera envoyée à l'assistance E-transactions.

Une fois ces documents réceptionnés, notre Hotline vous communique la démarche à suivre.

Paiement n fois

Présentation du service

L'option de **paiement « n fois »** permet de proposer un échelonnement des paiements par carte bancaire dans la limite de 3 paiements en plus du paiement initial dans un délai de 90 jours maximum dans le cadre d'une transaction. Les montants et les dates sont paramétrables.

Dans le Back Office **E-transactions**, vous pouvez suivre les échéances de vos paiements n fois. A tout moment il est possible de résilier un **paiement n fois** à votre convenance.

Ce n'est pas un crédit et vous recevez au fur et à mesure vos paiements avec le risque que certains ne soient pas honorés.

- Comme toutes les transactions en vente à distance, l'accepteur ne bénéficie pas de la garantie de paiement. Les éventuels impayés sont à la charge de l'accepteur.
- Chacune des échéances fait l'objet d'une demande d'autorisation.
- Le système contrôle que la date de validité de la carte bancaire de l'internaute ne soit pas postérieure à la dernière échéance de paiement.

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Solution E-transactions | Date: 08/08/2017 |
| TFC (Téléphone, Fax, Courrier) | |

- L'ensemble de la transaction doit avoir lieu dans un délai maximum de 90 jours.

Illustrations sur Internet

Cas d'un professionnel du tourisme : vous encaissez une partie du paiement au moment de la réservation (les frais de dossiers) et le solde ultérieurement, à une échéance déterminée.

Exemple : Un internaute réserve un voyage pour un montant total de 1.000€.

- 1) 250€ sont encaissés à la réservation (les frais de dossiers)
- 2) Le solde (750€) sera remis en banque x jours avant le départ du client ou à son arrivée sur le lieu de séjour.

Cas d'un magasin discount/électroménager: vous proposez à l'internaute de régler ses achats en trois échéances. Vous encaissez une partie du montant à la commande et le solde est réparti en deux mensualités d'un montant équivalent.

Exemple : L'internaute réalise un achat pour un montant total de 185€. Il choisit de régler ses achats en trois fois.

- 1) 100€ lui sont prélevés à la commande
- 2) 85€ (le solde) sera encaissé en deux fois, à J+30 et J+60 après la commande, dans la limite de 90 jours maximum.

Avantages clients

Développer le chiffre d'affaires

La possibilité pour le client d'échelonner ses paiements peut jouer comme un facteur déterminant dans la décision d'achat, notamment lors d'une commande de montant élevé.

Améliorer le service rendu au client

Le **paiement n fois** améliore le confort de l'internaute. Celui-ci ne donne son numéro de carte qu'une seule fois et est informé précisément, avant validation, des dates et montants des échéances à venir.

Mise en œuvre

Ce service est proposé dans l'offre **E-transactions TFC**. La mise en place de ce service ne nécessite pas de développement mais un simple paramétrage du site.

Les modalités de paramétrage sont disponibles sur le site internet de votre assistance :

<http://e-transactions.fr>

La réglementation

- L'avance des fonds est assurée par le commerçant, ne génère pas de ligne de crédit pour l'internaute

- Le crédit gratuit est un crédit remboursable sans paiement d'intérêts. Il est régi par les articles L.311-27 à L.311-29 du code de la consommation. Un délai de paiement offert sur trois mois, tel qu'un paiement en 3 fois sans frais, n'est pas un crédit à la consommation. Le crédit gratuit entre dans le champ du crédit à la consommation dès lors que la durée de l'opération est supérieure à 90 jours.

Gérer les paiements n fois dans le back office

Dans votre back office Vision, click sur « Applications » puis sur « Paiements n fois »

Liste des Paiements N fois

| Numéro | Statut | Type | Date de création | Ref. commande | Date expiration (A...) | Email porteur | Montant | Prochain débit | Paiements restant | Détails |
|----------|----------|------------|------------------|---------------|------------------------|---------------|---------|----------------|-------------------|---------|
| 97029683 | En cours | 4 fois | 06/10/2014 | Test | 1610 | | 9.00 € | 06/11/2014 | 3 | |
| 97029679 | En cours | Abonnement | 06/10/2014 | Test | 1610 | | 1.00 € | 07/10/2014 | Illimité | |

Résultats 1 à 2 sur un total de 2

Détails Référence commande Test

Statut: En cours

| Numéro | Numéro d'échéance | Montant | Etat de l'échéance | Date prévue | Date effectuée |
|----------|-------------------|---------|--------------------|-------------|----------------|
| 97029683 | 1 | 10.00 € | A payer | 06/10/2014 | 06/10/2014 |
| 97029683 | 2 | 9.00 € | A venir | 06/11/2014 | |
| 97029683 | 3 | 8.00 € | A venir | 15/11/2014 | |
| 97029683 | 4 | 7.00 € | A venir | 30/11/2014 | |

L'onglet Paiement n fois permet de visualiser l'ensemble des échéanciers :

- **Les paiements n fois** : permet d'étaler les paiements dans la limite de 3 paiements en plus du paiement initial. Vous êtes en mesure de définir séparément le montant et la date de chaque échéance. **Les transactions de débit de chaque échéance sont ensuite traitées comme des paiements et sont disponibles dans le Journal de transactions.**

Filtres disponibles

- Numéro** : En précisant un numéro de transaction, la recherche se fera spécifiquement sur ce dernier
- Référence commande** : Permet d'effectuer une recherche en fonction de la référence commande renseignée à la création de celui-ci.
- Statut** : Permet d'effectuer une recherche en fonction du statut de l'abonnement
- E-mail porteur** : Permet d'effectuer une recherche en fonction de l'adresse e-mail que vous avez renseignée à la création de votre porteur.

Statut ▼ En cours ▼ x ▼

- En cours
- Terminé
- Résilié
- Echoué
- Va échouer

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Solution E-transactions | Date: 08/08/2017 |
| TFC (Téléphone, Fax, Courrier) | |

Journal des paiements n fois

Vous retrouverez dans les colonnes, les mêmes champs que pour les filtres :

- Numéro
- Référence commande
- Statut
- E-mail porteur


En complément de ces colonnes sur lesquelles des filtres peuvent être appliqués, vous trouverez aussi :

- Date de création : Date d'achat
- Date d'expiration : Date d'expiration de la carte utilisée pour le paiement n fois – format AAMM
- Montant : Montant de la prochaine échéance
- Paiements restant : Nombre de paiements restant, si l'échéancier est à durée déterminée
- Périodicité : La récurrence du paiement en nombre de mois
- Jour du mois : Jour du mois où le débit devra être effectué (si jamais il y a 30 et que le mois comporte 28 jours, le prélèvement se fera le dernier jour du mois)
- Prochain débit : Date du prochain débit

| Numéro | Statut | Date de créa... | Ref. comma... | Date expira... | Email porteur | Montant | Paiements re... | Periodicité (...) | Jour du mois | Prochain débit |
|--------|--------|-----------------|---------------|----------------|---------------|---------|-----------------|-------------------|--------------|----------------|
|--------|--------|-----------------|---------------|----------------|---------------|---------|-----------------|-------------------|--------------|----------------|

| | |
|---------------------------|--|
| Statut | <i>En cours / Terminé / Echoué / Résilié</i> |
| Montant | <i>Montant de la prochaine échéance</i> |
| Paiements restants | <i>Nombre restant (Jusqu'à la fin des échéances renseignées)</i> |
| Tous les mois | <i>0</i> |
| Jour du mois | <i>0</i> |
| Prochain débit | <i>Date de la prochaine échéance xx/xx/20xx</i> |

La résiliation des paiements n fois

Il est possible de les résilier manuellement au moyen du bouton . En cliquant dessus, l'utilisateur aura un écran de validation avant confirmation de cette action.

Détails
Référence commande Test
Fermer

| | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| Statut : en cours | Paiements restants : illimité |
| Montant initial : 10,00 EUR | Périodicité : tous les mois |
| Montant prélèvements : 1,00 EUR | Jour du mois : 7 |
| Date de création : 06/10/2014 | Date prochaine échéance : 07/10/2014 |

Résilier

Abonnement simple ou complexe

Présentation du service

La gestion des paiements par **abonnement simple** vous permet de gérer des prélèvements périodiques pour vos clients. Ainsi, une fois le paiement initial effectué, le client sera prélevé suivant une fréquence préalablement définie.

La gestion de l'**abonnement simple** est une gestion de base : elle ne prévoit que des cas simples d'abonnements, basés sur la reconduction périodique de paiement d'une même somme, sur une période souhaitée initialement. Ces paramètres ne peuvent pas, par la suite, être modifiés.

L'**abonnement complexe** est inclus dans la « **Gestion automatisée des encaissements / requête informatique** ». Dans ce cas tout est paramétrable (fréquence, montant etc...) puisque que c'est vous qui définies, pour chaque paiement, la totalité des paramètres à prendre en compte.

Illustrations sur Internet

Cas d'un abonnement presse simple: lors de la souscription à l'abonnement d'une valeur de 16.50 euros mensuel pendant 12 mois, le client va choisir « Prélèvement sur Carte Bancaire » comme sa mode de paiement ;

La fréquence du prélèvement et la date de fin du service sont imposées par le commerçant (prélèvement mensuelle pendant 12 mois dans ce cas)

Lors de la création d'un abonnement, le commerçant et le client reçoivent un e-mail « ticket de paiement » qui précise le montant et la date d'un prochain prélèvement.

L'**abonnement** peut se terminer de 3 façons :

- A l'échéance : Lorsque toutes les échéances prédéterminées par le commerçant ont été traitées avec succès, l'abonnement se termine automatiquement.
- Echec d'une échéance : quand un prélèvement est refusé, les prochaines échéances s'arrêtent automatiquement et le commerçant en est informé.
- Résiliation par le commerçant : le commerçant peut, à tout moment, résilier un ou des abonnements à partir de son Back Office

Avantages clients

Réponse aux besoins spécifique de différentes activités

Vous êtes professionnels dans la presse, vous proposer des services récurrent... L'**abonnement** vous permet de simplifier la vie de vos clients, ceux-ci souscrivent une fois aux services et le paiement de vos services s'effectue automatiquement.

Améliorer le service rendu au client

L'**abonnement** améliore le confort de l'internaute. Celui-ci ne donne son numéro de carte qu'une seule fois et est informé précisément, avant validation, des dates et montants des échéances à venir.

Mise en œuvre

Ce service est proposé dans l'offre **E-transactions TFC**. La mise en place de ce service ne nécessite pas de développement mais un simple paramétrage du site.

Les modalités de paramétrage sont disponibles sur le site internet de votre assistance : <http://e-transactions.fr>

Gérer les Abonnements dans le back office

Dans votre back office, cliquez sur « Applications » puis sur « **Paiements n fois** »

Liste des paiements N fois
MesChausseilles.com

Cas Abonnements

Recherche:

Chercher Réinitialiser Cacher les filtres

| Número | Statut | Type | Date de créat... | Ref. comun... | Date expiratio... | Email porteur | Montant | Prochain débit | Paiements rest... | Détails |
|--------|--------|------|------------------|---------------|-------------------|---------------|--------------|----------------|-------------------|---------|
| 28595 | | | 13/11/2010 | 94 | 1103 | tes@paybox.cc | 207.00 € | 01/12/2010 | 2 | |
| 28597 | | | 13/11/2010 | 95 | 1203 | tes@paybox.cc | 200.00 € | 01/12/2010 | 2 | |
| 29196 | | | 17/11/2010 | 5 | 1303 | tes@paybox.cc | 99.80 € | 01/12/2010 | 11 | |
| 29460 | | | 18/11/2010 | 23 | 1103 | tes@paybox.cc | 44.90 € | 01/12/2010 | 11 | |
| 29516 | | | 18/11/2010 | 24 | 1103 | tes@paybox.cc | 39.90 € | 01/12/2010 | 11 | |
| 29519 | | | 18/11/2010 | 25 | 1103 | tes@paybox.cc | 66.90 € | 01/12/2010 | 11 | |
| 32611 | | | 15/11/2010 | 52 | 1802 | tes@paybox.cc | 2.387.00 XPF | 15/12/2010 | 0 | |

Détails Référence commande 94 Fermer

| | |
|-------------------------------|--------------------------------------|
| Statut : En cours | Paiements restants : Toujours / X |
| Montant initial : 15 € | Périodicité : tous les X mois |
| Montant prélèvements : 5€ | Jour du mois : 28 |
| Date de création : XX/XX/20XX | Date prochaine échéance : XX/XX/20XX |

[Résilier](#)

Traitement par lots

Présentation du service

Vous avez une activité de vente à distance qui enregistre plusieurs dizaines de paiements par jour et vous avez besoin d'une saisie des paiements en masse (stockage des transactions sur fichier et gestion des demandes d'autorisation en rafale sur une plateforme dédiée et sécurisée).

Pour traiter des paiements essentiellement recueillis par courrier, le Crédit Agricole vous propose un **mode de saisie de paiements de masse**. Après les avoir saisi sur votre système informatique, vous expédiez l'ensemble des paiements via une connexion sécurisée en mode SSL 128 (Secure Sockets Layer) sur la plate-forme **E-transactions**.

La plate-forme **E-transactions** relève périodiquement les fichiers de paiements déposés par vous-même et déclenche des demandes d'autorisation pour chacun des paiements. Le résultat des demandes d'autorisation est mis à votre disposition à la place des fichiers « origine ». Les transactions sont ensuite traitées comme les opérations saisies manuellement, et sont visibles dans votre Back Office Vision.

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Solution E-transactions | Date: 08/08/2017 |
| TFC (Téléphone, Fax, Courrier) | |

Avantages clients

Améliore les gains de productivité

Vous évitez de traiter plusieurs fois une même opération.

Mise en œuvre

ATTENTION : Ce service nécessite que vous soyez certifié PCIDSS.

Vous (le responsable du système d'information ou le fournisseur de solution) : devez installer le kit spécifique E-transactions qui relie le système d'information de votre entreprise (gestion des stocks, comptabilité,) à la brique de paiement.

La Caisse régionale : pour vous enregistrer à cette option, le contrat **E-transactions** ainsi que le contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisée doivent être dûment signés. Puis la demande de souscription au service sera envoyée à l'assistance E-transactions.

Une fois ces documents réceptionnés, notre Hotline vous communiquera la démarche à suivre.

No show (option est à l'usage exclusif des hôteliers)

Présentation

L'option « **No Show** » permet à l'hôtelier Accepteur CB, dans le respect des conditions prévues par le contrat d'acceptation des cartes « CB » ou agréées « CB » en paiement à distance, si le client ne s'est pas présenté ou n'a pas annulé sa réservation, d'émettre une facture dite « No Show » pour un montant correspondant au prix d'une nuitée dans la catégorie de la prestation réservée.

Illustration

Un client réserve le 15 mars un hôtel pour 3 nuitées de 100 euros chacune pour un séjour du 15 au 18 mai.

Le 15 mars :

Une demande d'autorisation correspondant à la première nuitée est effectuée soit 100 euros. La date de remise en banque (crédit en compte) de la première nuitée est paramétrée pour être effectuée à la date d'arrivée du client (2 mois dans ce cas).

- la date de remise (crédit en compte) du solde s'effectue au plus tard à la fin du séjour.

Le 15 mai :

A) le client ne se présente pas à l'hôtel

L'hôtel remet en banque une nuitée soit 100 euros via la fonction validation. Les 200 euros restants ne doivent pas être remis en banque et ne doivent donc pas faire l'objet d'une validation dans le Back Office.

B) le client se présente à l'hôtel

2 choix sont possibles pour l'hôtelier :

- L'hôtel remet en banque une nuitée soit 100 euros via la fonction validation et les 200 euros restants à la date de fin du séjour au plus tard.
- L'hôtel ne remet aucune transaction en banque et propose à son client un paiement via son terminal électronique de paiement de proximité.

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Solution E-transactions | Date: 08/08/2017 |
| TFC (Téléphone, Fax, Courrier) | |

Avantages

Encaisser des réservations No Show

Ce service permet, dans le cadre de l'offre **E-transactions**, d'encaisser des réservations « **No Show** » dans le respect des conditions du contrat CB.

Les paiements « **No show** », comme tous paiements, peuvent être annulés ou remboursés totalement ou partiellement en utilisant les fonctions de la gestion des encaissements (Back Office).

Conditions particulières

Vous devez impérativement informer au préalable votre client

- Du contenu de la prestation proprement dite (caractéristiques de la chambre, prix, adresse de l'hôtel, etc. ...),
- De l'objet de ce service
- Du fait que s'il n'est pas arrivé avant l'heure de libération de la chambre, il lui sera facturé par chambre réservée, un montant correspondant à une nuit dans l'hôtel, taxes comprises (facture no show),
- Qu'il peut toutefois annuler sa réservation, sans frais, au plus tard jusqu'à 18 heures (heure locale de l'hôtel) le jour d'arrivée prévu en précisant qu'il s'agissait d'une réservation garantie et qu'il lui sera alors attribué un numéro d'annulation,
- Qu'il ne lui sera pas prélevé de commission pour ce service.

En cas d'accord du client, vous devez

- Lui demander les données figurant en relief sur la carte (numéro, nom et date de validité) ainsi que son adresse,
- Communiquer et confirmer la réservation par lettre, en cas de demande expresse du client,
- Etablir une fiche de réservation au nom du client et mentionner sur cette fiche le numéro de la chambre qui lui est attribuée.

Fourniture des prestations compensatrices

Si, exceptionnellement, la chambre retenue n'était pas disponible au moment où arrive le client, quelle que soit son heure d'arrivée, jusqu'à l'heure de libération des chambres, vous devez, sans aucun frais supplémentaire pour le dit client :

- Lui procurer pour une nuit une chambre dans un autre hôtel de classe au moins égale, à un prix au plus égal au prix de la chambre réservée,
- Le transporter jusqu'à cet hôtel,
- Lui rembourser, s'il le souhaite, le prix de la communication téléphonique de trois minutes entre cet hôtel et sa famille ou son bureau,
- Lui transmettre à la nouvelle adresse, pendant la période de réservation, tout message ou tout appel le concernant.

Annulation de la réservation

Vous devez accepter une annulation de réservation garantie si elle est faite avant 18 heures (heure locale de l'hôtel), le jour prévu de l'arrivée. Vous indiquerez au client un numéro d'annulation à faire valoir en cas de contestation. Vous devez confirmer par écrit cette annulation en cas de demande du client.

Mise en œuvre

La réglementation du Groupement des Cartes Bancaires prévoit un avenant au contrat d'acceptation des cartes « CB » ou agréées « CB » en paiement à distance, réservé spécialement aux professionnels hôteliers.

La mise en place de ce service nécessite des développements d'intégration. Les modalités de paramétrage sont délivrées par la Hotline et sont disponibles sur le site internet de votre assistance : <http://e-transactions.fr>

Pour plus informations, renseigner vous auprès de votre Caisse Régionale du Crédit Agricole.

Journal de rapprochement bancaire

Grâce au journal de rapprochement bancaire, vous visualisez les opérations remontées en banque avant compensation.

| Date & heure | Référence | Ref commande | Montant | Type | Date de remise | Rapprochement | Montant net | Commission |
|------------------|-----------|--------------|---------|-------|----------------|---------------|-------------|------------|
| 18/04/2017 10:32 | 123451 | Commande 1 | 11,00 € | Débit | 19/04/2014 | Oui | 10,91 € | 0,09 € |
| 18/04/2017 11:03 | 123452 | Commande 2 | 12,00 € | Débit | 19/04/2014 | Oui | 11,90 € | 0,10 € |
| 18/04/2017 11:14 | 123453 | Commande 3 | 13,00 € | Débit | 19/04/2014 | Oui | 12,89 € | 0,11 € |
| 18/04/2017 11:27 | 123454 | Commande 4 | 14,00 € | Débit | 19/04/2014 | Oui | 13,88 € | 0,12 € |
| 18/04/2017 11:36 | 123455 | Commande 5 | 15,00 € | Débit | 19/04/2014 | Oui | 14,87 € | 0,13 € |
| 18/04/2017 11:43 | 123456 | Commande 6 | 16,00 € | Débit | 19/04/2014 | Oui | 15,86 € | 0,14 € |
| 18/04/2017 11:45 | 123457 | Commande 7 | 17,00 € | Débit | 19/04/2014 | Oui | 16,86 € | 0,14 € |
| 18/04/2017 11:48 | 123458 | Commande 8 | 18,00 € | Débit | 19/04/2014 | Oui | 17,85 € | 0,15 € |
| 18/04/2017 11:51 | 123459 | Commande 9 | 19,00 € | Débit | 19/04/2014 | Ereur | 18,84 € | 0,16 € |
| 18/04/2017 11:53 | 123460 | Commande 10 | 20,00 € | Débit | 19/04/2014 | Oui | 19,83 € | 0,17 € |
| 18/04/2017 11:57 | 123461 | Commande 11 | 21,00 € | Débit | 19/04/2014 | Oui | 20,82 € | 0,18 € |
| 18/04/2017 11:59 | 123462 | Commande 12 | 22,00 € | Débit | 19/04/2014 | Oui | 21,81 € | 0,19 € |

Pas de résultats

6. SAV

Dès la signature de votre contrat **E-transactions**, vous bénéficiez d'un accès à la Hotline **E-transactions**.

La Hotline **E-transactions** vous accompagne lors de l'installation du service sur votre site, vous assiste dans son utilisation et répond à toutes vos demandes de renseignements techniques, monétiques ou bancaires.

La hotline reste à votre disposition, du lundi au vendredi de 9H à 18H30 :

Support Technique & Fonctionnel
E-mail : support@e-transactions.fr
Téléphone : 0 810 812 810 (1)

(2) *prix d'un appel local non surtaxé depuis un poste fixe*

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Solution E-transactions | Date: 08/08/2017 |
| TFC (Téléphone, Fax, Courrier) | |

Pour tout contact auprès de nos services, il faut **IMPERATIVEMENT** vous munir des identifiants communiqués par le support **E-transactions** :

- numéro de SITE (7 chiffres)
- numéro de RANG (3 chiffres)
- numéro d'identifiant (1 à 9 chiffres)